

# Description des groupes de travail

**Mardi 14 mai 2024, 15h00-17h30**

## **Les Principes de Reykjavik pour la démocratie et les jeunes**

Les [Principes de Reykjavik pour la démocratie](#) (Annexe III de la Déclaration de Reykjavik) ont été adoptés lors du Sommet de Reykjavik des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe afin de fournir à l'Organisation et aux États membres des orientations sur les éléments essentiels au bon fonctionnement de la démocratie. Dans ces groupes de travail, nous examinerons les principes en question et leur lien avec la réalité quotidienne des jeunes (notamment les défis et les effets liés au manque de respect en la matière) et nous ferons des propositions pour aller plus loin dans l'action.

### **GROUPE DE TRAVAIL 1 - Une participation démocratique fondée sur des élections libres et équitables**

Les élections sont au cœur des systèmes démocratiques aujourd'hui. D'autres formes de participation à la prise de décision viennent s'y ajouter, mais ce sont les élections libres et équitables qui garantissent la répartition du pouvoir dans la société et définissent l'orientation politique. Malgré les efforts déployés pour la promouvoir, la participation des jeunes aux élections reste faible, qu'il s'agisse d'aller voter ou de se présenter à des élections. L'atelier examinera les défis qui se posent pour les jeunes en matière d'élections libres et équitables et de participation, et explorera les solutions ou les bonnes pratiques qui sont déjà proposées et défendues par les jeunes.

### **GROUPE DE TRAVAIL 2 - Participation démocratique : au-delà du vote**

La participation démocratique ne se réduit pas au vote et devrait être encouragée et apprise dès le plus jeune âge. Le secteur de la jeunesse plaide depuis longtemps en faveur de structures de participation à la prise de décision pour les jeunes, qui prennent la forme de conseils locaux ou nationaux de la jeunesse, d'organes consultatifs, etc. Le système de cogestion dans les processus décisionnels du Conseil de l'Europe reste l'un des exemples les plus sophistiqués en Europe, mais il existe aussi d'autres approches comme les consultations, les assemblées aléatoires, etc. Le groupe de travail examinera l'importance de la participation démocratique des jeunes au-delà du processus électoral, les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques existantes.

### **GROUPE DE TRAVAIL 3 - Des chances égales de participation : lutter contre l'exclusion, la discrimination et la violence**

Les jeunes ne forment pas une masse homogène. Ils sont confrontés à des défis propres à la jeunesse et, selon leurs origines, peuvent faire face à des obstacles supplémentaires pour participer à la vie de la société. La discrimination, pour quelque motif que ce soit, reste une réalité pour bon nombre de jeunes. Celles et ceux qui choisissent de s'engager politiquement sont en outre souvent exposés au harcèlement, aux discours de haine et à la violence sous de nombreuses formes, tandis que le manque de confiance dans un système discriminatoire constitue assez souvent une cause de désengagement. Le groupe de travail examinera les défis à relever pour garantir la participation de l'ensemble des jeunes et s'intéressera aux approches possibles.

## **GROUPE DE TRAVAIL 4 - Des institutions démocratiques et efficaces ouvertes aux jeunes**

Les institutions démocratiques assurent le fonctionnement quotidien des sociétés démocratiques. Leur action efficace garantit la représentation de toutes et tous sur l'échiquier politique et dans la société en général. Ces institutions sont accessibles et transparentes, leur processus décisionnel et leur impact sur la vie quotidienne sont clairs. Cela signifie qu'elles doivent être accessibles aux citoyen·nes, en particulier aux jeunes. Leurs décisions et leur impact sur divers groupes sont bien pris en compte et donnent lieu à une bonne communication. Les parlements, les conseils locaux ou régionaux et les autres instances élues représentent correctement l'ensemble de la population. L'atelier examinera les questions liées aux défis qui se posent pour les jeunes dans leur relation avec les institutions, ainsi que les solutions possibles.

## **GROUPE DE TRAVAIL 5 - La séparation des pouvoirs, un pilier de la démocratie**

Les systèmes démocratiques reposent sur le principe de la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire (dans le scénario classique), avec un contrôle efficace exercé par les citoyen·nes et un jeu d'équilibre qui empêche le cumul des pouvoirs d'un seul côté. Comme l'indique le rapport 2021 de la Secrétaire Générale, l'érosion démocratique en Europe se caractérise par le fait que ces garde-fous ne fonctionnent plus et que les différents pouvoirs s'entraînent mutuellement dans une spirale descendante. L'atelier examinera comment les attaques contre l'équilibre des pouvoirs affectent les jeunes et ce que ceux-ci peuvent faire.

## **GROUPE DE TRAVAIL 6 - Accès à la justice**

La force des droits humains réside dans leur nature tant juridique que morale. La possibilité d'agir en justice est un élément important pour faire valoir ces droits. Les jeunes devraient eux aussi avoir accès au système judiciaire et pouvoir utiliser le système démocratique dans son intégralité pour obtenir justice. C'est ce qu'ont montré des affaires emblématiques initiées par des jeunes, telles que l'affaire « Duarte Agostinho et autres c. Portugal et 32 autres » devant la Cour européenne des droits de l'homme (sur la question du changement climatique) ou « Make It 16 Incorporated v Attorney-General » devant la Cour suprême de Nouvelle-Zélande (sur la discrimination des jeunes de 16 à 18 ans en matière de droit de vote). L'atelier examinera les défis auxquels les jeunes sont confrontés face au système judiciaire, notamment la capacité d'avoir accès à la justice et la discrimination subie au sein du système judiciaire, et se penchera sur les moyens d'améliorer la situation.

## **GROUPE DE TRAVAIL 7 - La corruption, un poison pour la démocratie**

Le constat fait par certains des principaux mouvements anticorruption est très clair : la corruption tue. Elle sème la mort, détruit l'idée d'égalité sociale et économique et de justice intergénérationnelle, mais tue aussi la démocratie en sapant complètement la confiance dans l'idée fondamentale que la démocratie est « le seul moyen de garantir que chaque personne puisse vivre dans une société pacifique, prospère et libre ». L'atelier explorera les défis auxquels les jeunes sont confrontés dans leur quotidien du fait de la corruption, ainsi que les perspectives.

## **GROUPE DE TRAVAIL 8 - Liberté d'expression**

La liberté d'expression est essentielle en démocratie. Elle permet à chaque personne de recevoir des informations impartiales, de se forger des opinions et de les exprimer, même lorsqu'elles sont dérangementantes et provocantes. Les journalistes et les médias indépendants

jouent un rôle important en fournissant des informations exactes sur les principales questions de société. Comme le montre la Plateforme du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression visant à renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes, les journalistes sont chaque jour plus nombreux à subir des attaques, ce qui a un effet dissuasif sur la liberté d'expression dans la société. En outre, la désinformation et les fausses informations ont explosé avec l'apparition des plateformes de réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle, servant de caisse de résonance au discours de haine. L'atelier examinera les défis auxquels les jeunes sont confrontés pour exercer leur liberté d'expression et leur droit à l'information.

## **GROUPE DE TRAVAIL 9 - On ne naît pas démocrate, on le devient !**

Pour garantir un présent et un avenir démocratiques, il faut apprendre dès le plus jeune âge ce que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit. Malgré l'adoption de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme en 2010, dont la mise en œuvre a fait l'objet de plusieurs examens, les mesures en faveur de l'éducation aux droits de l'homme restent fragiles dans les États membres. La société civile de la jeunesse joue un rôle important pour dispenser aux jeunes une éducation à la citoyenneté démocratique/une éducation aux droits de l'homme, mais elle manque de soutien politique et financier. Dans ces conditions, les initiatives s'inscrivent rarement dans la durée et ont un impact limité. L'atelier examinera les défis auxquels les jeunes sont confrontés pour acquérir les compétences nécessaires afin de participer aux dispositifs démocratiques, d'accéder à leurs droits et de les exercer, mais aussi pour faire bénéficier d'autres jeunes de l'éducation à la citoyenneté démocratique/l'éducation aux droits de l'homme.

## **GROUPE DE TRAVAIL 10 - Liberté d'association : société civile et démocratie**

Les libertés individuelles d'association et de réunion sont parmi les premières attaquées dans le processus d'autocratisation. Ces dix dernières années ont été marquées par des attaques contre la société civile, parfois dissimulées sous la forme de procédures administratives et financières, de réductions des financements et de restrictions de la possibilité d'enregistrer et de gérer des organisations de la société civile. La société civile de la jeunesse est particulièrement touchée par ces attaques, qui ont de lourdes répercussions sur la capacité des jeunes à s'organiser, à défendre et promouvoir leurs intérêts et à peser sur le débat public. La situation des syndicats et le droit de grève sont souvent passés sous silence mais fortement impactés par les restrictions et les enjeux des modèles économiques actuels (économie des plateformes). Le groupe de travail examinera l'impact des restrictions de la liberté de réunion et d'association sur les jeunes.

## **Mercredi 15 mai 2024, 11h30-17h30**

### **Générer de la confiance en l'avenir**

Ces groupes de travail thématiques exploreront des questions importantes pour les jeunes (comme le changement climatique ou la paix) et permettront d'aborder les normes existantes et le travail réalisé par le Conseil de l'Europe. Les participant·es formuleront des propositions sur les besoins des jeunes dans ces domaines pour avoir (ou garder) confiance en l'avenir et sur les mesures que devrait prendre le Conseil de l'Europe pour apporter un soutien.

### **GROUPE DE TRAVAIL 1 - Paix et guerre**

La paix est le fondement de la croissance et du développement des jeunes. Mais qu'est-ce qui définit véritablement la paix ? Quel rôle jouent les jeunes pour construire et préserver la paix ? Comment notre compréhension de la paix et de la guerre évolue-t-elle selon les perspectives historiques ? Dans le contexte des conflits actuels, comment les qualités particulières de jeunes gens peuvent-elles contribuer au retour de la paix ? Par ailleurs, quel est le rôle des institutions publiques en période de conflit et quels efforts conjoints faut-il déployer pour parvenir à une paix durable, en y associant les jeunes en particulier ?

### **GROUPE DE TRAVAIL 2 - Crise climatique et dégradation de l'environnement**

Au cours de leur vie, les jeunes risquent de subir les conséquences de la crise climatique actuelle et de la dégradation de l'environnement. Dans ce groupe de travail, les participant·es débattront de la place des jeunes dans la crise climatique et examineront comment ils peuvent contribuer à l'adoption d'approches novatrices pour lutter contre le changement climatique. Faut-il davantage protéger les personnes participant aux grèves pour le climat ? Quelles stratégies peut-on utiliser pour résoudre les clivages générationnels concernant l'action en faveur du climat ?

### **GROUPE DE TRAVAIL 3 - Égalité et non-discrimination**

L'égalité et la non-discrimination sont au cœur des droits humains. Pourtant, la discrimination persiste envers divers groupes, notamment les minorités religieuses, ethniques et nationales, les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap, les migrants, les personnes âgées, les enfants, les femmes et les personnes LGBTI. Comment l'expérience des jeunes recoupe-t-elle d'autres formes de discrimination, et quelles mesures les différentes parties prenantes doivent-elles prendre pour promouvoir une égalité et une non-discrimination systémiques ?

### **GROUPE DE TRAVAIL 4 - Progrès social et économique**

Des étudiant·es qui n'ont plus les moyens de se loger en raison d'une augmentation vertigineuse des loyers ; des stagiaires qui ne peuvent assurer leur stage parce qu'ils sont utilisés comme main-d'œuvre élémentaire sans être rémunérés ; une inflation élevée qui empêche les jeunes d'acquérir leur indépendance – voilà juste quelques-uns des problèmes sociaux et économiques émergents auxquels les jeunes sont confrontés quotidiennement. Comment s'adapter aux réalités sociales et économiques qui évoluent très rapidement ? Comment aider les jeunes à bénéficier d'avancées sociales et économiques ?

## **GROUPE DE TRAVAIL 5 - Participation démocratique**

Les jeunes doivent pouvoir se faire entendre en politique pour qu'il y ait une véritable participation de leur part. Comment combler le fossé entre les aspirations des jeunes et les institutions politiques ? Quel est l'impact de la diversité culturelle et de l'intersectionnalité sur la participation politique des jeunes ? Dans le groupe de travail, les participant·es pourront débattre des bonnes pratiques en matière de participation démocratique des jeunes. Quels enseignements les pays peuvent-ils tirer les uns des autres ? Existe-t-il une norme idéale de participation démocratique des jeunes ?

## **GROUPE DE TRAVAIL 6 - Transformation numérique et intelligence artificielle**

Les jeunes sont particulièrement concernés, à la fois positivement et négativement, par la transformation numérique qui touche pratiquement tous les domaines dans nos sociétés. Pour les aider à devenir des citoyen·nes pleinement autonomes et actifs, il faut développer leurs compétences à adopter une attitude critique et à faire preuve d'autonomie à l'ère du numérique, et à prendre part à la prise de décision sur ces développements. Comment donner aux jeunes les moyens d'évoluer dans le paysage numérique de manière critique et autonome ? Quelles stratégies faut-il mettre en place pour que les jeunes contribuent activement à façonner la trajectoire des avancées numériques tout en atténuant les risques potentiels ?

## **GROUPE DE TRAVAIL 7 - Accès à une éducation de qualité**

Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie est l'un des 17 Objectifs de développement durable approuvés par tous les États membres des Nations Unies. Les conséquences de la pandémie de covid-19 et des conflits ouverts qui perdurent se font toujours sentir en 2024. Les coupes dans l'éducation sont chaque jour de plus en plus importantes. Que disent les jeunes sur l'exigence d'une éducation de qualité ? De manière générale, comment définir l'« éducation de qualité » ? Quel est le rôle de l'éducation de qualité dans la promotion des droits humains et de la démocratie en Europe ?

## **GROUPE DE TRAVAIL 8 - Santé et bien-être mental des jeunes**

Les taux de mauvaise santé mentale sont plus élevés chez les jeunes générations que dans les autres groupes d'âge. Le groupe de travail débattera du rôle des institutions publiques en matière de santé et de bien-être mental des jeunes. Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à freiner l'augmentation des maladies (mentales) chez les jeunes ? Quel est le rôle des jeunes eux-mêmes ? D'autres thématiques pourront être abordées, par exemple comment les jeunes peuvent prendre soin d'eux-mêmes en période difficile et comment l'origine culturelle peut influencer sur l'accès à des soins de santé de qualité.